Image



Résumé

L’installation, la mise en service et les modifications d’antennes relais doivent respecter un cadre réglementaire national.

Body

Les dossiers d’informations mairie

Lorsqu’un opérateur de téléphonie mobile prévoit une nouvelle implantation ou une modification d’antenne relais, il réalise un dossier d’information à l’attention de Monsieur le Maire et des administrés.

Ces dossiers sont mis à disposition du public

- Consultation des dossiers en ligne sur la plateforme de consultation des actes administratifs rubrique URBANISME.
- Dossiers d’information (format papier) mis à disposition et consultable au service urbanisme sur rendez-vous en mairie.

Liens utiles

Consultez la plateforme de consultation des actes administratifs

Contact

Pour plus d'informations : mairie@leplessisbouchard.fr

PDF

- Facebook share
-